

# Séance du 10 avril 2018

Le 10 du mois d'avril, à 19 h 30, le conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire, dans la salle de réunion, sous la présidence de Monsieur Armand NEU, maire, à la suite de la convocation adressée par le Maire le 3 avril 2018.

## Membres présents :

Monsieur Armand NEU, Monsieur Raymond GROMCZYK, Monsieur Dominique FINKLER, Madame Laurence WOTHKE, Madame Marie-Jeanne SCHULLER, Monsieur Jean-Martin NEU, Monsieur Yvon PETIT, Monsieur Gilbert HOUTH, Madame Florence ZINS, Madame Alexandra ESCHENBRENNER, Madame Sandrine BACH.

## Membres absents excusés :

Madame Eliane STAEHLE, , Madame Laurette CHATILLON, Monsieur Gilles BOTZUNG , Monsieur Vincent DERR.

## ORDRE DU JOUR

1. Approbation du PV de la réunion du 7 mars 2018
2. Jury criminel 2019 : tirage au sort
3. Vote des taux des 3 taxes directes locales
4. Approbation des comptes de gestion 2017
  - 4.1. Budget principal
  - 4.2. Lotissement Bellevue
  - 4.3. Lotissement à l'Orée des Champs
5. Approbation des comptes administratifs 2017 :
  - 5.1. Budget principal
  - 5.2. Lotissement Bellevue
  - 5.3. Lotissement à l'Orée des Champs
6. Affectation des résultats 2017
7. Budgets primitifs 2018
  - 7.1. Budget principal
  - 7.2. Lotissement Bellevue
  - 7.3. Lotissement à l'Orée des Champs
8. Divers
  - Droit de Préemption Urbain

## 2018-2-12-Approbation du PV de la séance du 7 mars 2018

### Nomenclature acte : 9.1 Autres domaines de compétences des communes

Monsieur le Maire soumet au conseil le PV de la séance du 7 mars 2018 et propose de rajouter un point à l'ordre de jour de la présente séance « demande de subvention pour travaux de plantation d'une haie fleurie ».

Monsieur GROMCZYK fait savoir que la subvention allouée par délibération du 7 mars à l'association « les Pétanqueurs » était de 300 euros au lieu de 200 euros.

Le conseil municipal confirme le montant de 300 euros et charge le maire de la régularisation de cette erreur.

Le conseil municipal adopte à l'unanimité les autres points du PV de la séance du 7 mars 2018 et décide d'inscrire un nouveau point à l'ordre du jour « demande de subvention pour travaux de plantation d'une haie fleurie ».

## **2018-2-13-Jury criminel 2019 : tirage au sort**

### **Nomenclature acte : 9.1 Autres domaines de compétences des communes**

VU le code de procédure pénale et ensemble les textes relatifs à la formation du jury criminel ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2018/DCL/4/51 en date du 19 février 2018 fixant la répartition des jurés pour l'année 2019 en vue de la formation du jury criminel,

Considérant la population de la commune de Petit-Réderching,

Sur invitation de Monsieur le Maire, le conseil municipal procède au tirage au sort de trois noms sur la liste électorale.

Les personnes tirées au sort sur la liste électorale sont :

- Madame HAMANN, épouse EHRESMANN Monique, née le 07/08/1950 à Lemberg (Moselle), domiciliée 13, rue de l'Europe à Petit-Réderching, retraitée,
- Monsieur FAUSTER Michel, né le 16/07/1964 à Bitche (Moselle), domicilié 2a, rue de Strasbourg, à Petit-Réderching, tailleur sur cristal,
- Madame WURTZ Sophie, née le 30/06/1991 à Bitche (Moselle), domiciliée 9, rue d'Altrip à Petit-Réderching, infirmière.

## **2018-2-14-Vote des taux des trois taxes directes locales**

### **Nomenclature acte : 7.2 Fiscalité**

Vu le code général des impôts et notamment les articles 1379, 1407 et suivants ainsi que l'article 1636 B sexies relatifs aux impôts locaux et au vote des taux d'imposition ;

Vu le budget principal 2018, équilibré en section de fonctionnement par un produit fiscal de 313 184 euros,

Considérant les résultats excédentaires de l'exercice 2017 et, après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- décide à l'unanimité de maintenir les taux d'imposition, à savoir :
  - Taxe d'habitation 10,64 %
  - Foncier bâti 12,43 %
  - Foncier non bâti 57,35 %
- charge Monsieur le maire de procéder à la notification de cette délibération à l'administration fiscale.

## **2018-2-15-Comptes de gestion 2017**

### **Nomenclature : 7.1 Décisions budgétaires (B.P., D.M., C.A. ...)**

Le conseil municipal, réuni sous la présidence de Monsieur le Maire :

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et les décisions modificatives de l'exercice 2017 qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, les comptes de gestion dressés par le receveur pour l'exercice 2017, accompagnés des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, les états du passif, les états des restes à recouvrer et les états de restes à payer, aussi bien pour le budget principal que pour le budget annexe lotissement Bellevue et le budget annexe lotissement A l'Orée des Champs;

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2017, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2017 au 31 décembre 2017 sur le budget principal et les deux budgets lotissements ;

2° Statuant sur l'exécution du budget principal et des deux budgets lotissement de l'exercice 2017 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

- o déclare que les comptes de gestion dressés pour l'exercice 2017 pour les budgets suivants :
  - budget principal,
  - budget lotissement Bellevue,
  - budget lotissement A l'Orée des Champs

n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

## 2018-2-16-Comptes administratifs 2017

### Nomenclature : 7.1 Décisions budgétaires (B.P., D.M., C.A. ...)

#### A. Budget principal

Le conseil municipal réuni sous la présidence de Monsieur Raymond GROMCZYK, adjoint au maire, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2017 dressé par Monsieur Armand NEU, maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

- a) lui donne acte de la présentation faite du compte administratif 2017, lequel peut se résumer ainsi :

	Dépenses	Recettes
<b>Fonctionnement</b>	743 387.47	826 678.67
<b>Investissement</b>	415 927.57	322 118.63

- b) constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice, au fonds de roulement, du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

- c) reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

- d) vote et arrête, à l'unanimité des présents, les résultats tels que résumés ci-dessus.

#### B. Budget lotissement Bellevue

Le conseil municipal réuni sous la présidence de Monsieur Raymond GROMCZYK, adjoint au maire, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2017 dressé par Monsieur Armand NEU, maire, après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice considéré,

- a) lui donne acte de la présentation faite du compte administratif 2017 du lotissement Bellevue, pour lequel aucune écriture n'a été passée ;

- b) constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice, au fonds de roulement, du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

- c) vote et arrête, à l'unanimité des présents, les résultats tels que résumés ci-dessus.

#### A. Budget lotissement A l'Orée des Champs

Le conseil municipal réuni sous la présidence de Monsieur Raymond GROMCZYK, adjoint au maire, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2017 dressé par Monsieur Armand NEU, maire, après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice considéré,

- a) lui donne acte de la présentation faite du compte administratif 2017 du lotissement, A l'Orée des Champs, lequel peut se résumer ainsi :

	Dépenses	Recettes
<b>Fonctionnement</b>	4 748.80	4 748.80
<b>Investissement</b>	4 748.80	0.00

b) constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice, au fonds de roulement, du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

c) vote et arrête, à l'unanimité des présents, les résultats tels que résumés ci-dessus.

## 2018-2-17-Affectation des résultats 2017 : budget principal

Nomenclature acte : 7.1 Décisions budgétaires (B.P., D.M., C.A. ...)

### Budget principal

Après avoir entendu le détail du compte administratif de l'exercice 2017

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2017,

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat,

Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	RESULTAT CA 2016	VIREMENT DE LA SF	RESULTAT DE L'EXERCICE 2017	Restes à Réaliser 2017	Solde des Restes à Réaliser	Chiffres à prendre en compte pour l'affectation du résultat
INVEST	179 420.97 €		- 93 808.94 €	51 000.00 €	- 51 000.00 €	34 612.03 €
FONCT	108 620.14 €	108 619.83 €	83 291.20 €			83 291.51 €

➤ Décide d'affecter le résultat comme suit :

<b>EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2017</b>	83 291 €
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)	83 291 €

## 2018-2-18-Budgets primitifs 2018

Nomenclature acte : 7.1 Décisions budgétaires (B.P., D.M., C.A. ...)

### Budget principal

Monsieur le Maire présente au conseil municipal les propositions relatives au budget 2018 qui se résument comme suit :

Sections	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	849 848	849 848
Investissement	624 483	624 483

Après en avoir débattu, le conseil municipal adopte à l'unanimité le budget primitif proposé.

## Budget lotissement Bellevue

Monsieur le Maire présente au conseil municipal les propositions relatives au budget 2018 du lotissement Bellevue qui se résument comme suit :

Sections	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	37 080	37 080
Investissement	89 443	89 443

Après en avoir débattu, le conseil municipal adopte à l'unanimité le budget primitif proposé.

## Budget lotissement A l'Orée des Champs

Monsieur le Maire présente au conseil municipal les propositions relatives au budget 2018 du lotissement A l'Orée des Champs qui se résument comme suit :

Sections	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	510 000	510 000
Investissement	529 771	529 771

Après en avoir débattu, le conseil municipal adopte à l'unanimité le budget primitif proposé.

## 2018-2-19-Demande de subvention pour travaux de plantation d'une haie fleurie

### Nomenclature acte : 7.5 Subventions

Dans la continuité des actions entreprises depuis quelques années dans le domaine du développement durable, Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'agrémenter l'espace public situé à proximité de l'aire de jeux par des plantations. Il soumet plusieurs devis de plantation d'une haie fleurie.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- Approuve le projet de plantation d'une haie fleurie,
- Approuve le devis d'un montant de 3 223.00 € H.T.
- Sollicite les subventions correspondantes.

## 2018-2-20-Divers

### Droit de Prémption Urbain

#### Nomenclature acte : 2.3 Droit de préemption urbain

Dans le cadre de la délégation accordée par le conseil municipal dans sa délibération du 31 octobre 2012 et du 25 avril 2014 prise en application des articles L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, ainsi que les articles 2122-17 et L2122-19, Monsieur le Maire informe le conseil municipal des décisions prises dans le cadre de ces délégations :

#### DECISION N° 2018-DEC-1

Déclaration d'Intention d'Aliéner N° **DPU 05753518B0001** portant sur l'immeuble **4 rue des Marguerites sis section 6, parcelle 9.**

#### DECISION N° 2018-DEC-2

Déclaration d'Intention d'Aliéner N° **DPU 05753518B0002** portant sur l'immeuble **4 rue des Fleurs sis section 3, parcelles 217/38, 210/39, 40.**

**DECISION N° 2017-DEC-3**

Déclaration d'Intention d'Aliéner N° **DPU 05753518B0003** portant sur l'immeuble **28, rue des Tilleuls, sis section 2, parcelles 226 et 227.**